

*Pinus brutia, Cèdre etc.), pour laquelle nos collègues de Grèce, Bulgarie, Turquie et Chypre sont particulièrement qualifiés.*

*Le Gouvernement yougo-slave a bien voulu décider de donner à notre manifestation le plus grand éclat et a déjà voté à cet effet une subvention de 100.000 dénars, pour laquelle nous lui adressons l'expressions de notre bien vive gratitude.*

*Monsieur le professeur Ougrenovitch, vice-président de notre Ligue, a bien voulu assumer la charge de l'Organisation de notre session.*

R. H.

---

**Les personnes désireuses d'adhérer à la SILVA MEDITERRANEA sont priées d'adresser leur demande au Président M. Hickel ou au Vice-Président de leur pays d'origine, en l'accompagnant d'un mandat-poste de 10 Frs. pour la cotisation annuelle ou de 100 Frs. pour la cotisation de membre à vie.**

## Les cèdres méditerranéens

La répartition actuelle des Cèdres est assez singulière, si on la compare à celle des espèces qui les accompagnent d'ordinaire. On sait, en effet, qu'en dehors du Cèdre de-dara, qui habite l'Himalaya, les diverses formes du genre sont confinées dans la zone méditerranéenne, où il ne s'en rencontre que sur la côte Sud, sauf à l'extrême Est, où il s'en trouve sur la côte Nord (Sud de l'Asie mineure et île de Chypre).

Nombre d'autres genres ont au contraire leurs espèces répandues tout autour de la Méditerranée, et rien n'est plus typique à cet égard que le genre *Abies*, chaque région ayant sa forme spéciale : on en rencontre au Maroc (*Abies maroccana*), en Algérie (*A. baborensis*), en Sicile (*A. nebrodensis*), en Syrie (*A. cilicica*), en Asie mineure (*A. cilicica* et *Nordmanniana*), en Grèce et dans les Balkans (*A. Cephalonica*), en Italie et en France (*A. pectinata*), en Espagne enfin (*A. Pinsapo*).

On a trouvé dans le Crétacé, des débris qui semblent bien pouvoir être rapportés à des cèdres, et d'autres ont été décrits du miocène et du pliocène (Boulay, M.<sup>t</sup> Dore). Les cèdres auraient donc disparu d'Europe à une époque assez ancienne. Mais il faut tenir compte des lacunes résultant de la rareté des gisements, due au fait que les conditions favorables à la conservation des débris végétaux, surtout lorsqu'ils sont peu lignifiés, comme c'est le cas pour les écailles et surtout les graines des cônes de cèdre, sont très-rarement réalisées.

En fait, les cèdres peuvent fort bien avoir disparu à une époque beaucoup plus récente que celles des étages où on a cru en trouver.

Je ne crois pas cependant qu'on puisse admettre l'existence de cèdres, en Espagne, par exemple, à une époque historique, si reculée soit-elle.

Le mot espagnol pour désigner le mélèze est *alerce*, dont beaucoup font remonter l'origine au radical *lark* ou *larch*, d'où dérivent tous les mots qui servent à désigner le mélèze, en allemand, anglais, scandinave, italien etc. Comment ce radical aurait-il passé en Espagne, où il n'y a pas de mélèze ?

Aussi serais-je beaucoup plus enclin à faire dériver le mot *alerce* du vocable qui, en arabe désigne le cèdre : *arz* en Syrie et en Algérie, *lerz* en chleuh (Maroc). Ce dernier mot serait pour moi l'étymologie la plus vraisemblable : on observe en effet, dans la plupart des noms d'arbres venus de l'arabe dans l'espagnol, l'adjonction d'un *a* (ainsi *defta* est devenu *adelfa* ; *zitoun*, *aceitun* ; *zeboudj*, *acebuche* ; *rehan*, *arrayan*, etc.).

L'analogie d'*alerce* avec le radical *lark* ne serait qu'un trompe l'oeil. Dans la traduction en castillan de Dioscoride, publiée en 1635, par le D.<sup>r</sup> Laguna, médecin du pape Jules III, le mélèze n'est pas encore désigné sous le nom d'*alerce*, mais sous celui de *larice*.

Ce qui augmente la confusion, c'est que le mot *alerce* s'applique parfois à diverses espèces, même parfois au pin laricio, mais surtout (*alerce africano*) au thuya nordafricain (*Callitris quadrivalvis*) (1). De divers documents il me semble probable, ou que les Arabes utilisaient des bois de Cèdres tirés du Maroc, ou, et sans doute concurremment, utilisaient le thuya, qui sans doute existait alors en Andalousie (2). On peut en effet encore voir dans la mosquée de Cordoue des panneaux sculptés étiquetés : Pino-alerce de Sierra Segura, règne de Alhakem III,

(1) Ce vocable a passé au Chili, où il désigne le *Fitz Royia patagonica*.

(2) On sait que le thuya a été, assez récemment, retrouvé spontané en Espagne.

11<sup>ème</sup> siècle. Cook (*Sketches in Spain, 1834*) avait déjà constaté que des restes de la charpente primitive de la mosquée de Cordoue étaient d'un bois à grain très-fin, probablement, d'après lui, du thuya ; et il rapportait que suivant la tradition, ce bois provenait d'arbres croissant dans le voisinage. Rien ne permet donc d'affirmer l'existence du Cèdre en Espagne dans les temps historiques.

La disparition du Cèdre, depuis de nombreux millénaires sans doute au Nord de la Méditerranée est-elle une raison de l'en proscrire actuellement ? Il est évident que non, tant sont nombreuses les espèces disparues d'Europe, mais existant encore en Asie ou en Amérique, qui ont donné en Europe d'excellents résultats. Ceci n'a rien de surprenant quand on sait que la distribution actuelle des espèces est souvent le résultat, non des conditions actuelles, mais de celles d'ères géologiques antérieures.

Où a donc, à juste raison, donné au Cèdre, au moins en France, dans les reboisements, une part assez importante, qu'on tend à développer de plus en plus. L'Espagne, l'Italie trouveraient profit à entrer dans cette voie. Le cèdre en effet, outre les qualités techniques de son bois et la facilité de sa régénération a un précieux avantage pour les pays où les incendies sont fréquents, son couvert très-épais, quand ses peuplements sont assez denses, amenant rapidement la disparition du sous-bois, source et propagateur du feu.

A quelle provenance maintenant donner la préférence ? Sur les cèdres de Cilicie (Taurus) nous sommes assez peu renseignés. Cependant M. W. Siehe a donné, dans les *Mitteilungen der deutschen dendrologischen Gesellschaft (1911 et 1914)*, quelques détails intéressants sur les Cèdres du M.<sup>t</sup> Amanus et du Bugadagh (Taurus). Les forêts, dans ces régions, sont terriblement dévastées : des massifs côtiers, visités par Tchihatcheff et Kotschy, ont totalement disparu. Le cèdre est encore très-abondant sur l'Amanus (où se rencontre aussi le hêtre), l'Antitaurus et surtout sur le Taurus où il semble dans son optimum. Le *Pinus brutia* di-

sparait là vers 1200 m. pour céder la place au *P. Laricio*, au tremble, puis au Cèdre (1400 à 2000 m.) et au sapin de Cilicie (1500 à 1800 m.). Les cèdres y ont en moyenne 25 m. sur un de diamètre; souvent élancés, avec un fût allant parfois jusqu'à 25 m, ils prennent en vieillissant la forme tabulaire, avec cîme à branches étagées. Une variété à feuillage vert-grisâtre est mélangée au type. Le sol est en majorité calcaire. Le climat, très-rude en hiver (-32 C.) est très-chaud en été; celui du Liban est beaucoup plus tempéré. M. Siehe recommande l'emploi du cèdre pour le Karst et les côtes dalmates et s'étonne que les forestiers l'aient si peu employé, alors qu'ils ont donné une si grande importance aux essences nordaméricaines.

A Chypre, la dévastation des forêts de Cèdre est fort ancienne et a continué jusqu'à nos jours, malgré les dispositions législatives de protection prises par les Turcs, à l'instigation notamment d'un forestier français, M. de Montrichard qui étudia les forêts de Chypre en 1873. Le Cèdre était devenu assez rare pour avoir échappé à Kotschy en 1862. Le cèdre de Chypre (*Cedrus brevifolia*) est remarquable par la brièveté de ses aiguilles. La plupart des auteurs le représentent comme un arbre de petite taille, ne dépassant guère 12 m., tandis qu'en réalité il atteint au moins 30 mètres. Les arbres à feuillage bleuté dominant. Le cèdre de Chypre commence à se répandre dans les collections.

Le cèdre du Liban, le seul connu jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle, a cessé depuis très-longtemps, dans son pays d'origine de jouer un rôle important, sauf au point de vue historique ou touristique. C'est, de beaucoup, la forme la plus anciennement introduite, vers la fin du 17<sup>ème</sup> siècle. On ne peut guère juger d'après les peuplements actuellement existants dans le Liban, de la forme forestière et des dimensions en hauteur qu'il serait susceptible d'acquérir en massif serré. C'est, en tous cas, une forme à branches étagées, largement étalées.

En Algérie, le Cèdre, qui forme des massifs importants

dans les départements de Constantine et d'Alger, a été introduit vers 1842, au moins de façon certaine, car il est vraisemblable que plusieurs des cèdres d'Europe proviennent d'une introduction antérieure. Le cèdre de l'Algérie se rapproche beaucoup à tous égards de celui du Liban. Les exemplaires à feuillage gris-bleuté sont mélangés à la forme typique. On n'en mentionne pas d'une très-grande hauteur, mais quelques uns ont une circonférence énorme: j'en ai moi-même mesuré un sur pied, à Teniet-el-Haad, qui avait 9 m. de tour, et j'y ai vu des rondelles de 12 m. de tour.

Le cèdre du Maroc, enfin, signalé par Webb antérieurement à la découverte de celui d'Algérie, est de beaucoup celui qui couvre les étendues les plus considérables de la région méditerranéenne. C'est vraisemblablement aussi celui qui atteint les plus grandes dimensions en hauteur, communément 40 m., et souvent plus de 50. Il est remarquable en outre par la brièveté de ses branches latérales, contrastant par là avec les cimes à branches étalées des cèdres du Taurus, du Liban et d'Algérie. Enfin, par ses feuilles très-courtes, bleutées il se distingue encore des trois formes précitées.

Il est sans doute difficile de dire actuellement à quelle provenance il convient de donner, ici ou là, la préférence. On peut cependant, je crois, conclure de ce qui précède, que, dans les climats les plus rudes il convient de donner la préférence au Cèdre du Taurus, et, partout ailleurs, à celui du Maroc, comme étant la forme d'élite.

R. HICKEL.